

URSSAF MIDI PYRENEES

TSA 90002

93517 MONTREUIL CEDEX

Nous contacter

Tél: 3698-tarif local

www.urssaf.fr**Références**

N° SIRET	8655832N01	
N° TI	737 187446489	4
Page	1/2	

LA POSTE

208289 1 1-003320-008 028

SD 865023434063791J



MR DE DYCKER RICHARD
2 PL DE LA VERGNE
46140 CAILLAC



À MONTREUIL, le 30 Octobre 2025

Monsieur,

En fonction des derniers éléments connus relatifs à la situation de votre compte, nous avons procédé au calcul de vos cotisations 2025, dont le détail figure au verso.

Ce calcul concerne vos cotisations et contributions sociales obligatoires.

Les cotisations dues feront l'objet d'un appel ultérieur.

Les paiements seront à effectuer, par chèque ou virement, auprès de l'Urssaf dont l'adresse est indiquée ci-dessus.

Nos conseillers se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et pour étudier avec vous un échéancier de paiement, si vous éprouvez des difficultés.

Le Directeur, Jean DOKHELAR

COMMENT SONT CALCULÉES VOS COTISATIONS ?

MONTANTS PRIS EN COMPTE POUR LE CALCUL DES COTISATIONS 2025

	Montants
Revenus professionnels non salariés [1/3 du plafond de la Sécurité sociale (Pass) sauf maladie 40% du Pass]	15 700

MONTANT DÉTAILLÉ DE VOS COTISATIONS 2025

Cotisations	Base de calcul retenue	Taux (%)	MONTANT des cotisations à payer
Indemnités journalières	18 840	0,50	94
Retraite de base	3 871	17,75	687
Retraite complémentaire	3 871	7,00	271
Invalidité-décès	3 871	1,30	50
TOTAL COTISATIONS SOCIALES PERSONNELLES OBLIGATOIRES			1 102 €